

Saint Vincent-de-Paul
Saint Joseph



**ESPC
SAINT-JOSEPH**
«Deviens ce que tu es»

“DEVIENS CE QUE TU ES”



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

au Lycée Saint-Joseph
à Périgueux en partenariat
avec le Trélissac Football Club

SECTION SPORTIVE

Scolaire Football

ÉDUCATION EXCELLENCE TERRITOIRE

FÉMININES
& MASCULINS



Région académique
NOUVELLE-AQUITAINE





Au TAPFC

2 terrains synthétiques
2 terrains en herbe
1 salle de musculation
Transport en bus et
minibus assuré par le
club.

Encadrement:

1 DES
3 BEF
2 BMF



Au lycée

1 gymnase
1 salle gymnique
Coordination:
1 prof d'EPS
1 CPE



TRELISSAC ANTONNE PERIGORD FOOTBALL CLUB

Créé en 1950, le Trémissac Antonne Périgord Football Club évolue aujourd'hui en championnat National 2. Toutes ses équipes de jeunes évoluent au meilleur niveau régional. Il compte à ce jour plus de 500 licenciés.

Depuis huit ans, l'éducation a été définie comme la thématique de développement prioritaire du TAPFC, en valorisant l'insertion et l'intégration des jeunes par la pratique du football. Même si l'objectif premier semble s'inscrire dans une dimension sportive de compétition, la volonté de l'équipe éducative et dirigeante est bien de former et d'accompagner avant tous les citoyens de demain des adultes intégrés dans une société respectueuse du « bien-vivre ensemble ».

Tous les acteurs du club en sont persuadés, la performance sportive ne peut exister sans s'inscrire dans une dimension éducative marquée et identifiée.

Le TAPFC est le club support de la section sportive scolaire football (SSSF).

LYCEE SAINT JOSEPH

Le lycée Saint Joseph propose à plus de 600 élèves un panel d'options scolaires élargi autour des filières d'enseignement général, technologique et professionnel.

Cette volonté de maintenir une structure éducative à taille humaine permet une plus grande proximité entre les élèves et leurs professeurs et garantit ainsi l'assimilation des apprentissages indispensables au bon déroulement de leur scolarité.

Avec un encadrement pédagogique compétent et d'excellents résultats aux examens nationaux, le lycée Saint Joseph s'investit dans différents domaines d'activités comme par exemple le secteur aéronautique, artistique, culturel ou sportif.

Cette politique d'ouverture apporte aux élèves engagés dans cette voie une culture plus étendue et diversifiée, une reconnaissance (lutte contre le décrochage scolaire) et une source d'épanouissement se traduisant souvent comme des leviers supplémentaires à la réussite de leur parcours scolaire.

VILLE DE TRELISSAC

La municipalité est un partenaire incontournable du Trémissac Antonne FC mais également de la SSSF.

En effet, l'ensemble des installations sportives du site du bourg et des Maurilloux est mis à disposition, gracieusement, pour valoriser et soutenir les démarches éducatives, scolaires et sportives.

PRESENTATION DU DISPOSITIF

La Section Sportive (SSSF) permet à des jeunes de 15 à 18 ans de se perfectionner à la pratique du football tout en suivant une scolarité normale. A ce titre, et conformément aux termes de la circulaire ministérielle n° 2011-099 du 29 septembre 2011, elle s'inscrit dans le dispositif fixant l'approfondissement d'une pratique sportive et l'accessibilité à la pratique du sport de haut niveau en :

- Renforçant et optimisant la pratique autour de l'entraînement (4 séances / semaine)
- Préparant le joueur d'excellence à intégrer le haut niveau (en lien avec le club support)
- Favorisant la construction du triple projet : Sportif, Scolaire, Educatif.

La SSSF est en lien avec le projet pédagogique de l'établissement Saint Joseph et contribue à bonifier sa politique d'ouverture vers l'extérieur .

La convention : Le club de Trélissac engage un investissement conséquent dans la formation des joueurs/ses et des élèves.

Depuis la rentrée 2018/2019, une convention tripartite entre le club, l'élève (la famille) et le lycée a été mise en place afin de garantir et de préserver l'intérêt de chaque acteur.

Coût et prestation :

Les familles des élèves inscrits sur le dispositif doivent s'acquitter d'une contribution mensuelle.

Au regard du statut choisi :

- Interne
- Demi-pensionnaire
- Externe

Discipline

Le maintien dans la section sportive est lié aux résultats sportifs, scolaires et comportementaux.

En cas de non maintien dans la section, l'aide à la scolarité allouée par le club sera automatiquement supprimée.

A noter que pour les élèves du Trélissac Antonne Périgord Football Club, une participation financière du club sera proposée aux familles afin de rendre accessible le dispositif au plus grand nombre.

SECONDE
FILIERE GENERALE
OU PROFESSIONNELLE

PREMIERE
FILIERE GENERALE
ET
TECHNOLOGIQUE
ou

FILIERE
PROFESSIONNELLE

TERMINALE
FILIERE GENERALE ET
TECHNOLOGIQUE
ou

FILIERE
PROFESSIONNELLE

* Voir les options disponibles dans le dossier d'inscription

EMPLOI DU TEMPS TYPE

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
COURS 8H-12H	COURS 8H-12H	COURS 8H-12H	COURS 8H-12H	COURS 8H-12H
REPAS + ETUDE 12H-13H30	REPAS + PAUSE 12H-13H30	REPAS + PAUSE 12H-13H30	REPAS + PAUSE 12H-13H30	REPAS + ETUDE 12H-13H30
COURS 13H30-17H30	COURS 13H30-15H30	ETUDE 13H30-15H30	ETUDE 15H30-17H30	COURS 13H30-15H30
	ENTRAINEMENT 16H30	ENTRAINEMENT 16H30		ENTRAINEMENT 16H30
ENTRAINEMENT 17H45				

DOSSIER A TELECHARGER

sur www.trelissac-fc.com

sur www.stjo-24.fr

A retourner au plus tard

le 5 avril 2023

à l'adresse suivante

Lycée Saint-Joseph

Secrétariat des Lycées

23 avenue Georges

Pompidou

24000 Périgueux

Contact

secretariat.lycees@stjo-24.fr

Lieu :

Plaine des Sports de Trélissac

Stade Firmin Daudou

24750 Trélissac

Commission scolaire et délibération

début juin 2023

Résultats

Juin 2023

Date du concours :

Mercredi 3 mai 2023

(filles et garçons)

à partir de 13h30

Procédure de recrutement:

Le mercredi 3 mai 2023 : filles et garçons

À partir de 13h30

Plaine des Sports stade Firmin Daudou

24750 Trélissac

Concours

- **Un concours d'entrée par une sélection sur le plan sportif (matches et formes jouées). Une commission sportive établit une première liste de joueurs/ses retenu(e)s.**
- **Les dossiers scolaires des joueurs/ses retenu(e)s sont examinés par une commission mixte réunissant le Chef d'Etablissement, la conseillère principale d'éducation, le directeur adjoint des lycées, le responsable de la SSSF et un représentant du club.**
- **L'admission dans la section sportive est donc prononcée après le concours d'entrée et l'étude du dossier scolaire des joueurs/ses retenu(e)s ainsi qu'en fonction du nombre de places vacantes (options demandées, fin de scolarité, démission, éviction et disponibilités de l'internat.)**

Les résultats du concours seront disponibles sur le site du lycée et du club courant juin.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR <http://www.stjo-24.fr> ou www.trelissacfc.com